

Élections municipales 2026 : les Missions Locales appellent à faire de la jeunesse une priorité des mandats des élus locaux

À l'approche des élections municipales qui se tiendront les 15 et 22 mars 2026, les Missions Locales publient deux plaidoyers afin d'interpeller les élus et candidats sur la nécessité d'inscrire la jeunesse au cœur des politiques locales. Parce qu'un mandat municipal s'inscrit dans la durée, les choix opérés en 2026 structureront pour six ans l'ambition portée en faveur des jeunes sur chaque territoire.

Un levier stratégique au service des collectivités

Présidées par des élus locaux et ancrées dans les territoires, les Missions Locales accompagnent chaque année plus d'un million de jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi, la formation et l'autonomie.

Elles interviennent sur l'ensemble des dimensions du parcours : orientation, insertion professionnelle, mobilité, logement, santé, citoyenneté. En lien étroit avec les acteurs économiques, les collectivités et le monde associatif, leur action contribue directement à la cohésion sociale, au dynamisme économique et à l'attractivité des territoires.

Le premier plaidoyer, consacré au rôle des élus locaux, rappelle l'importance de leur engagement, la plus-value et les valeurs portées par les Missions Locales et la nécessité de faire d'elles un partenaire central.

A travers ce plaidoyer, l'UNML porte une affirmation : s'engager pleinement aux côtés des Missions Locales, c'est inscrire l'avenir de la jeunesse dans un projet de mandat et de territoire.

Jeunesse en milieu rural : des réalités spécifiques à prendre en compte

Les parcours et les opportunités des jeunes varient fortement selon les territoires. En milieu rural, les contraintes de mobilité, l'éloignement des services publics, l'accès limité à la formation et l'isolement social renforcent les inégalités.

Les Missions Locales y déploient des solutions de proximité : permanences délocalisées, accompagnement individualisé, partenariats locaux renforcés, adaptation aux besoins des acteurs économiques. Un engagement qui nécessite des moyens adaptés et une reconnaissance des spécificités territoriales.

À travers ce second plaidoyer, l'UNML entend mettre en lumière ces enjeux et donner de la visibilité à la jeunesse rurale, impensé politique, renforçant les inégalités de destin entre jeunes urbains et ruraux.

Faire de la jeunesse un choix politique structurant

À travers ces deux publications, les Missions Locales appellent les candidats et futurs élus aux élections municipales à :

- reconnaître la jeunesse comme une priorité de leur mandat ;
- renforcer leur engagement dans la gouvernance et le soutien des Missions Locales ;
- adapter les réponses publiques aux réalités urbaines comme rurales ;
- inscrire l'action en faveur des jeunes dans une stratégie territoriale de long terme.

Investir dans la jeunesse, c'est investir dans l'avenir économique, social et démocratique des territoires.

Les Missions Locales se tiennent à la disposition des élus et candidats pour engager un dialogue et construire, ensemble, des réponses concrètes et adaptées aux besoins des jeunes.

Pour Stéphane Valli, président de l'Union nationale des Missions Locales, *"Les jeunes accompagnés par les Missions Locales constituent un investissement sociétal plus que nécessaire pour l'avenir de notre pays et la compétitivité de notre économie. Ils ne sont pas une charge pour la société, mais une ressource pour l'avenir, ne les sacrifions pas."*

Accéder aux plaidoyers :

- [Elections 2026 – Pour un engagement fort des élus auprès des Missions Locales et des jeunes](#)
- [Accompagner les jeunes en milieu rural : un enjeu d'égalité territoriale](#)

À propos de l'UNML

L'Union nationale des Missions Locales (UNML), association loi 1901 créée en 2003, assure à la fois l'animation du réseau des Missions Locales et leur représentation auprès des acteurs publics, économiques et sociaux. Elle assure également la fonction de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle des Missions Locales qui regroupe plus de 15 000 salariés.

Le réseau national des Missions Locales se compose de 430 structures, présidées par les élus locaux. Avec 6 800 lieux d'accueil, il maille l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Ce sont plus de 1,1 million de jeunes qui sont accompagnés chaque année par les Missions Locales dans leur parcours d'insertion, avec la prise en compte globale de leurs attentes.

<https://www.unml.info>

Contacts médias

Édith Le Gourrier – Directrice du pôle Communication et Événementiel - UNML -
elegourrier@unml.info - 06 35 82 20 46